

INFO MUTUALITÉ

De nouvelles enseignes pour nos agences !

///  
Récemment, de nouvelles enseignes ont été placées sur les façades de nos agences. Les vitrines seront également "relookées" dans l'année. Un style plus frais, plus moderne, avec un nouveau logo qui n'est plus spécifique à la Mutualité Saint-Michel comme avant, mais qui traduit notre appartenance aux Mutualités chrétiennes. Quelques années plus tôt en effet, une enquête réalisée parmi vous, nos membres, avait démontré que l'identification de la Mutualité Saint-Michel n'était pas toujours évidente. Beaucoup ignoraient qu'il s'agissait de la Mutualité chrétienne correspondant au territoire de Bruxelles-Halle-Vilvoorde-Tervuren. A présent, la MC Saint-Michel partagera les mêmes enseignes que l'ensemble des MC.

A VOTRE SERVICE

Aide aux personnes âgées

///  
Connaissez-vous le projet Dionysos ? Actif sur les 19 communes de Bruxelles, ce projet d'entraide a pour but de faciliter l'accès de la personne âgée aux soins les plus adaptés à sa situation. L'équipe, composée de psychologues, de médecins généralistes, d'assistantes sociales, d'un psychiatre, d'une neuropsychologue et d'une coordinatrice clinique se déplace en fonction des besoins de la personne et lui assure un soutien de longue durée. L'objectif est de (re)mobiliser les compétences et les ressources du patient à travers un réseau de prestataires, via l'écoute et la création d'espaces de rencontre. Ce service, financé par l'Inami, est accessible à toute personne âgée de 60 ans ou plus, quel que soit son statut social. La demande peut provenir d'un proche ou d'un soignant, quel que soit le problème : mobilité, relations, santé mentale... L'intervention est sans frais ; seules sont demandées une vignette de la mutualité et une signature du "consentement éclairé du patient".  
Contact : 02/888.70.57 du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 - info@dionysos.pro - www.dionysos.pro

Gros plan sur...

La santé, un droit pour tous !

Ces deux dernières années, Solidarité Mondiale a fait campagne sur le thème du travail décent, avec un beau succès à la clé : pas moins de 160.000 signatures récoltées pour la pétition. Les deux années à venir seront consacrées à la protection sociale, et en particulier à l'accès aux soins de santé dans les pays du Sud.

**On pourrait commencer par des constats lourds**, des chiffres alarmants. C'est une première façon de voir les choses, de prendre conscience de tout ce qui est encore à faire. On peut aussi voir les initiatives positives qui naissent un peu partout dans le monde, et dans notre propre pays, et décider alors d'unir nos forces.

Regards croisés

Il y a 100 ans, en Belgique, la sécurité sociale était encore à construire. La qualité de vie qui est la nôtre aujourd'hui (une couverture en soins de santé de 97%) est le résultat de nombreuses années de travail solidaire, et a commencé par la création de petites mutuelles, qui se sont rassemblées.

Au Sud, en Afrique, c'est actuellement le même mouvement qui se met en place, sur base d'initiatives locales. Comme le rappelle Alda Gréoli, secrétaire nationale de l'ANMC, "La santé n'est pas un marché. Ce n'est pas un rapport de forces entre nous qui va faire progresser l'accès aux soins de santé." Dès lors, la solidarité mondiale est de mise !

François Madoki, docteur aux maïsons médicales des Marolles et des Riches claires, souligne bien les différentes finalités de ces actions Nord-Sud. L'objectif est de rendre les soins de santé primaires accessibles à tous en :  
> réinterrogeant nos pratiques,  
> acceptant un regard croisé,  
> s'inscrivant dans le long terme (pas d'actions "coup de poing"),  
> se basant sur les relations humaines.

Ce que nous travaillons à consolider, chaque jour, ici au Nord, est encore à construire au Sud.

Agir au Nord aussi

La campagne de Solidarité Mondiale est également soutenue par le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC). Car, en support aux projets concrets de partenariat et aux actions de sensibilisation et d'éducation permanente, nous pouvons et devons également agir politiquement : il est important d'attirer l'attention des responsables politiques sur les décisions à prendre, afin de faciliter et de renforcer la coopération internationale.

Il est important d'attirer l'attention des responsables politiques sur les décisions à prendre, afin de faciliter et de renforcer la coopération internationale.

Les revendications du MOC sont les suivantes :  
> Au Nord, assumer nos engagements envers les pays du Sud dans le cadre de l'aide au développement, sur base d'un effort chiffré.



**solidarité mondiale**  
ensemble contre l'injustice sociale

- > Dans les pays du Sud, faire reconnaître les mutualités comme des acteurs à part entière, tant par les autorités que par les prestataires et par la société en général.
- > Eviter la commercialisation de la santé en mettant en place des formes de régularisation pour un système égalitaire, basé sur la solidarité.

Vous souhaitez participer ?

Il existe différentes façons de nous soutenir dans ces projets solidaires et même de vous y investir.

- > Vous pouvez commencer par signer la pétition lancée par Solidarité Mondiale : vous la retrouverez sur [www.solmond.be/Signez-notre-petition](http://www.solmond.be/Signez-notre-petition).
- > Vous pouvez aussi rejoindre le Comité de Partenariat de la MC Saint-Michel, si vous souhaitez participer au projet de la MuSoSa, en vous signalant auprès d'Anne-France Mordant, chargée du projet : [anne-france.mordant@mc.be](mailto:anne-france.mordant@mc.be) ou 02/501.58.45.
- > Vous pouvez également soutenir financièrement Solidarité Mondiale sur [www.solmond.be/Nous-soutenir](http://www.solmond.be/Nous-soutenir).
- > Vous n'avez pas accès à l'Internet ? Solidarité Mondiale est également accessible par téléphone au 02/246.38.81.

**PROXIMITÉ SANTÉ**  
[www.qualias.be](http://www.qualias.be)

**Tensiomètre OMRON M6 Comfort**

**NEW**

- > Brassard préformé
- > Détection de pulsations irrégulières
- > Détection de mouvement
- > Mémoire

115 € ~~85 €~~ \*

**OMRON**  
[www.msh.be](http://www.msh.be)

Bruxelles 02/644 51 31 Rue Malibrant, 49 1050 Ixelles

**PROXIMITÉ SANTÉ**  
\*Recupel et tva inclus. Offre réservée aux membres de la Mutualité chrétienne en ordre de cotisation.

Jeunesse & Santé

Des séjours pour les jeunes à prix sympas !

**Les vacances d'été approchent.** Les réservations pour les camps et plaines de Jeunesse & Santé vont bon train. 6 séjours disposent encore de plusieurs places. Il s'agit de :

Pour les 7-12 ans

> **Fais ton show** : séjour à Raversijde du 1 au 11 juillet

Pour les 10-13 ans :

> **Péniche vélo** : séjour au Pays-Bas du 16 au 23 juillet  
> **Scientifique** : séjour à Bredene du 21 au 31 juillet

Pour les 7-10 ans

> **Ferme** : séjour à Chêne du 1 au 11 août  
> **Equitation** : séjour à Spa du 10 au 17 août

Pour les 14 ans

> **Séjour Voile en France** (Cote d'Azur) du 10 au 19 juillet

Plus d'info ?

Téléchargez la brochure Été de Jeunesse & Santé sur [www.mc.be](http://www.mc.be) ou appelez le 02/501.58.20. Visitez également le site de Jeunesse & Santé Bruxelles : [www.jsbruxelles.be](http://www.jsbruxelles.be)



14 ans :  
Prix spécial !  
330 EUR au lieu de 560 EUR !

Mutualité chrétienne Bruxelles  
Mutualité Saint-Michel

111-115, Bd Anspach 1000 Bruxelles  
Editeur responsable : Ch. Kunsch  
Fax 02/501.58.38 - Tél. 02/501 55 19

**Tél. 02 501 58 58**

## Un exemple de partenariat : la MUSOSA et la MC Saint-Michel

Christian Kunsch, directeur de la MC Saint-Michel, nous parle du projet de coopération au Nord Kivu dans lequel la MC Saint-Michel s'est impliquée.

La Mutualité Saint-Michel a noué un partenariat en RD Congo dans la province du Nord-Kivu (2,5 fois la Belgique). Même si cette province ne fait plus la une de l'actualité, sa population connaît encore de graves violations des droits de l'homme : assassinats, viols, destructions des maisons et des récoltes qui entraînent des déplacements de population.

### Un contexte difficile et méconnu

90% de la population active vit de l'économie informelle. Le revenu moyen reste inférieur à 2 \$ par jour. Il n'est pas rare qu'il y ait dans les hôpitaux des salles communes où attendent (ou sont "retenus") les patients guéris dont les familles n'ont pas encore pu payer les soins. Le développement de mutuelles de santé dans ce contexte est essentiel afin de permettre l'accès à la santé à l'ensemble de la population.

Une mutuelle de santé doit s'inscrire dans la durée, ce qui n'est pas le cas d'une aide médicale urgente gratuite utile dans les moments de crise. Pour ce faire, nous avons noué un partenariat avec le diocèse de Butembo-Béni qui gère 40% des institutions de santé dans le diocèse (centres de santé, hôpitaux, ...). L'an passé, en 2010, a démarré dans la ville de Butembo (plus de 600.000 habitants) une première mutuelle appelée MUSOSA : Mutuelle de solidarité pour la santé. Elle a dépassé aujourd'hui un premier cap de 1.000 adhérents.

### L'importance d'une gestion participative

Dans un pays où les habitants ont des raisons de se méfier, la confiance est un élément primordial à instaurer pour la pérennité des mutuelles de santé. Les membres sont invités à participer aux assemblées, à élire leurs représentants au Conseil d'administration, à voter le montant des cotisations en fonction du coût des soins et du nombre d'adhérents et aussi à contrôler la gestion. Les responsables de la Mutuelle doivent leur rendre des comptes sur l'usage des cotisations perçues, les remboursements des soins effectués, l'état des réserves...

La MC Saint-Michel apporte un appui technique au projet pour permettre des études de faisabilité qui aident à déterminer le montant des cotisations et pour rémunérer et former une équipe de gestion compétente.

Elle aide également à réfléchir comment organiser des activités génératrices de revenus pour permettre à la population de payer ses cotisations.

### Un partenariat aux aspects multiples

La MC Saint-Michel a mis sur pied à Bruxelles un Comité de partenariat pour favoriser la rencontre et l'enga-

gement des membres de la diaspora du Nord-Kivu présents dans notre pays ainsi que de toutes celles et tous ceux que le projet intéresse.

Le projet de développement de Mutuelles de santé se veut également un partenariat avec

> les autorités locales et provinciales, pour réfléchir ensemble notamment à l'extension de la couverture de soins de santé aux plus pauvres.

> la FEC, la Fédération des Entreprises du Congo dont certains membres ont déjà affiliés l'ensemble de leur personnel à la MUSOSA.

**Nous avons noué un partenariat avec le diocèse de Butembo-Béni qui gère 40% des institutions de santé dans le diocèse (centres de santé, hôpitaux, ...).**

C'est également dans ce cadre de partenariat que nous soutenons le travail des maisons médicales,

> ici en Belgique car dans une ville comme Bruxelles elles représentent un moyen efficace d'accès à la santé notamment pour un public précaire;

> et en RD Congo étant donné le projet de jumelage qu'elles mènent avec des Centres de santé à Kinshasa.



## RÉFLEXE SANTÉ

### Les 20 km de Bruxelles : nous y serons !

/// Cette année encore, à l'occasion des 20 km de Bruxelles, la MC Saint-Michel tiendra un stand Réflexe Santé, en collaboration avec Zatopek, sur les pelouses du Cinquantenaire. Vous êtes les bienvenus !

**Nouveauté cette année :** une équipe de 40 coureurs "Réflexe Santé", aux couleurs de la MC Saint-Michel, relèvera le défi de boucler les 20 km ! Venez donc les encourager...

**Date :** le dimanche 29 mai de 13h à 18h.

**Lieu :** Parc du Cinquantenaire.



## ÇA SE PASSE

### La toxicomanie en questions

/// Le Centre d'Accueil et de Traitement du Solbosch (CATS asbl) vous invite à deux conférences les vendredis 20 mai et 10 juin.

L'équipe du "Solbosch" vous invite à venir discuter avec elle autour des "partis pris", des positions doctrinales qui ont fondé son projet thérapeutique et déterminent sa pratique de soins au quotidien pour les toxicomanes, depuis 30 ans. Ce débat n'est pas purement académique, mais c'est un débat théorique de fond en rapport avec la vérité de la condition humaine, dont l'issue engage la position thérapeutique dans le traitement du sujet toxicomane.

> **Vendredi 20 mai :** "Prescriptions et conventions : liens et valeurs dans l'in(ter)vention thérapeutique" par Benoit Didier.

> **Vendredi 10 juin :** "Toxicomanie, société, pulsion : quels rapports ? Quels enjeux pour la compréhension de l'humain et son traitement ?" par Philippe Lekeuche.

**Date :** les vendredis 20 mai et 10 juin, de 9h30 à 12h (accueil dès 9h et verre de l'amitié à 12h)

**Lieu :** Centre Culturel, "salle orange" de l'abbaye de Forest, place Saint Denis, 9 à 1190 Forest.

La participation est gratuite, le nombre de places limité à 50. Infos et inscriptions : 02/64. 79.01 ou le.solbosch@scarlet.be

## VACANCES

### L'Atelier des Libellules où il fait bon s'amuser



/// Depuis sept ans, le service des gardes d'enfants malades d'Aide & Soins à Domicile de Bruxelles organise "L'Atelier des Libellules" qui accueille les enfants de 3 à 7 ans pendant tout le mois de juillet. Au programme : bricolages, jeux, animations, chants, danses, activités éducatives, sportives et créatives... dans un cadre convivial et multiculturel !

#### >> Quand ?

Cette année, l'Atelier des Libellules aura lieu du **lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet**. Il sera néanmoins fermé le jeudi 21 juillet. Il accueille vos enfants chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h. Une garderie gratuite est organisée de 8h à 9h et de 16h à 17h30. Chaque mercredi, une sortie en groupe est organisée, et tous les vendredis à 16h les parents sont invités au spectacle de clôture.

#### >> Où ?

L'Atelier des Libellules se déroule à l'École Sainte-Trinité Cardinal Mercier, rue du Nid, 8 à 1050 Bruxelles (Ixelles).

#### >> Comment s'inscrire ?

Téléphonez au Service des Libellules au 02/647.03.66 (Mme Lydia Gillis) pour vous assurer de la place disponible et vous inscrire. Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable par téléphone est obligatoire. Demandez le formulaire d'inscription et renvoyez-le complété avec la preuve de paiement :

> par la Poste (53, Rue Malibran - 1050 Bruxelles)

> par fax au 02/648.22.12.

> ou par e-mail à [lydia.gillis@fasd.be](mailto:lydia.gillis@fasd.be)

Une confirmation de l'inscription vous parviendra rapidement.

#### >> Quels sont les prix ?

> 60 EUR semaine/enfant

> 45 EUR semaine/enfant membre de la Mutualité Saint-Michel

L'Atelier des Libellules est agréé par l'ONE. Les frais liés à l'inscription de votre/vos enfant(s) à cette plaine de vacances peuvent donc donner lieu à une déduction fiscale.

En tant que membre MC, vous bénéficiez de 25% de réduction !

## Assurance complémentaire

### Allergies : une intervention pour les traitements désensibilisants

Quel que soit votre âge, vous bénéficiez, à la MC Saint-Michel, d'une intervention jusqu'à 25 euros par an pour tout traitement désensibilisant.

**Asthme, toux, rhinite, bronchite, conjonctivite, eczéma, démangeaisons, migraines, diarrhée...** Derrière ces symptômes se cache peut-être une allergie. Le problème des allergies nécessite de bien identifier le ou les allergènes, de connaître les conseils de prévention et d'évitement, et dans certains cas, d'être suivi par un médecin spécialiste.

#### Comment savoir si on est allergique ?

L'apparition de certains signes récurrents (aux changements de saisons, lors d'un passage dans un lieu poussiéreux, en cas de contact avec certaines substances...) peut permettre de faire un lien de cause à effets. Pour vérifier vos soupçons, une prise de sang sera nécessaire.

Elle permettra à votre médecin de savoir s'il s'agit bien d'une allergie ou de réactions d'hypersensibilité. Si nécessaire, l'allergologue vous fera passer des tests pour établir un diagnostic détaillé.

#### Les traitements possibles

La méthode la plus efficace est d'éviter tout contact avec l'allergène. Si l'éviction de celui-ci n'est pas suffisante, le médecin pourra prescrire un traitement médicamenteux (corticoïdes, antihistaminiques...) pour prévenir ou empêcher l'action allergique. Un autre moyen est la désensibilisation qui consiste à habituer petit à petit l'organisme à l'allergie pour éviter la réaction, mais attention, tous les allergènes ne peuvent en faire l'objet.

#### Comment bénéficier de cet avantage ?

Pour bénéficier de l'intervention, vous devez être en ordre de cotisation d'assurance complémentaire. Pour être remboursé, il vous suffit de remettre vos preuves d'achat (attestation BVAC) accompagnées d'une vignette de mutuelle à votre conseiller mutualiste habituel ou de les déposer dans l'une de nos boîtes aux lettres.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez également commander gratuitement la brochure "Allergies, faisons le point".

